

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subvention d'équipement pour la réorganisation et la rénovation de l'hôpital Saint-Joseph (3ème tranche)**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, Enfance, Santé, Famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'hôpital Saint Joseph, représenté par sa directrice Mme Dostert, sollicite du Conseil départemental des Bouches du Rhône un soutien financier (3ème tranche) pour la continuité de son projet de restructuration.

L'hôpital Saint Joseph est un établissement de santé privé à but non lucratif qui déploie son activité au sein du groupe Saint Joseph - qui comprend une branche sanitaire et une branche sociale et médico-sociale - fédéré par la fondation Hôpital Saint Joseph déclarée d'utilité publique.

La fondation Hôpital Saint Joseph est propriétaire des locaux alors que l'activité de soin de l'hôpital est gérée par l'association Hôpital Saint Joseph de Marseille.

Fondé en 1919 par l'abbé Fouque, l'hôpital Saint Joseph occupe aujourd'hui une place importante au sein de l'agglomération marseillaise notamment dans les quartiers sud où il reste le seul hôpital généraliste de proximité. D'une capacité de près de 800 lits et places de court séjour, Saint Joseph accueille, dans ses 30 services et unités, la plupart des spécialités médicales, chirurgicales et obstétricales soutenues par un plateau technique de 20 000 m<sup>2</sup>.

Il est le premier hôpital privé à but non lucratif de France et le 3ème établissement de santé de la région Sud PACA après les 2 centres hospitaliers universitaires par son activité. C'est aussi le 2ème employeur privé de Marseille.

L'hôpital Saint Joseph a lancé en 2014 un important projet de restructuration. L'ensemble du projet est évalué à près de 135 millions d'euros pour lesquels l'Etat contribuera à hauteur de 13,4 millions d'euros (valeur 2016) sur 20 ans.

Le Conseil départemental a voté en octobre 2016 (DM2) une augmentation de 15 millions d'euros de l'autorisation de programme 2008-14058 K afin de soutenir ce projet de l'hôpital Saint Joseph dans le cadre de son plan de soutien à la santé des provençaux.

En décembre 2016 et mai 2017, deux subventions d'un total de 10 935 680 € ont ainsi été votées.

La fondation et l'association Hôpital Saint Joseph proposent au Conseil départemental de soutenir financièrement une troisième tranche de travaux et d'équipements selon le tableau joint en annexe du rapport.

Le soutien à la modernisation et à la restructuration de l'hôpital Saint Joseph est en accord avec la politique volontaire menée par le Département en faveur de la santé des habitants des Bouches-du-Rhône.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL